

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 38

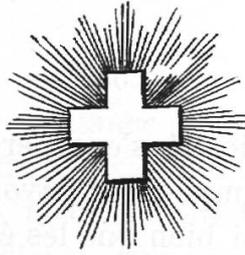
PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La curiosité.* — *Chronique scolaire : Compte rendu du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.* — *Réunion des anciens Normaliens.* — *Jura bernois : Synode d'Ajoie.* — PARTIE PRATIQUE : *Simplex leçons de choses (suite).* — *Souvenirs d'un maître d'école allemand ; dictées.* — *Sujets d'examens des écoles complémentaires du canton de Genève.* — *Calcul oral.*

LA CURIOSITÉ.

Il est peu de penchants naturels qui soient aussi connus que la curiosité. Tout le monde en remarque les effets et il n'est pas difficile de distinguer les personnes qui en sont affectées. Dans la société, elle est généralement considérée comme un travers que l'on redoute et qui rend les gens gênants ou ridicules.

Autrefois Plutarque a cru nécessaire d'écrire, sur la matière, un petit traité dans lequel il raille agréablement ceux « qui passent leur temps à demander ce qu'il y a de nouveau ». Rabelais et Montaigne ont aussi montré leur peu d'estime pour les badauds. Mais c'est surtout La Bruyère qui a fait, dans ses *Caractères*, le plus admirable portrait du curieux de profession. Montesquieu se moque également, dans ses *Lettres persanes*, de la badauderie des Parisiens. « Lorsque j'arrivai, écrit Rica, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du ciel : vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir. Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres ; si j'étais aux Tuileries, je voyais aussitôt un cercle se former autour de moi. Si j'étais au spectacle, je voyais aussitôt cent lorgnettes dressées contre ma figure ; enfin jamais homme n'a été tant vu que moi. »

Au XIX^e siècle, la curiosité s'exaspère, grâce à la diffusion du journal et du livre. De simplement frivole qu'elle était auparavant, elle devient malsaine, si bien que les écrivains et les journalistes eux-mêmes, nous ne parlons pas des éducateurs et des moralistes, en viennent à chercher le moyen de l'endiguer, et tous les esprits soucieux de l'avenir de notre société assistent avec joie à la vigoureuse campagne entreprise actuellement contre le mauvais livre.

Il existe cependant une forme supérieure de la curiosité qui est moins connue. Elle ne s'étale pas comme les précédentes, elle ne court pas les rues et les salons. On la rencontre bien plutôt dans les cabinets des savants, dans les laboratoires et les écoles. C'est la curiosité féconde qui pousse l'homme à rechercher le meilleur et le mieux dans ses moyens d'existence ou le pourquoi et la fin des choses. Cette curiosité-là est assez mal portée. La paresse d'esprit et la frivolité qui dominent chez un grand nombre de nos contemporains ne s'en accommodent guère. « Etre sérieux, disait déjà Ch. Bigot, est devenu une cause de risée. Ceux qui, par hasard, le sont encore tant soit peu, éprouvent le besoin de s'en cacher comme d'une honte; c'est à qui se montrera plus léger, plus insouciant. La philosophie, les questions sociales; ah! vraiment, la belle occupation pour un homme du monde! Peut-on s'intéresser à ces vieilleries? La dernière toilette de M^{lle} ***, qui rend visite aux lions de Bidet, à la bonne heure? voilà un digne sujet de conversation. » Ainsi la curiosité n'est pas identique à elle-même; elle se manifeste de diverses façons et, comme la langue, dont Esope parlait à son maître Xanthus, elle peut être la meilleure et la pire des choses. Il y a donc un certain intérêt à la connaître si l'on veut, d'un côté en éviter les funestes effets et d'un autre en tirer le meilleur parti possible. Une telle étude a tenté un professeur français, M. Queyrat, à qui nous devons déjà d'intéressants ouvrages sur des questions d'éducation.

Dans cette étude très captivante, l'auteur caractérise, au moyen de nombreux développements, les diverses formes que peut revêtir la curiosité; il nous en montre les anomalies; il en fait aussi la psychologie et nous indique en terminant de quelle façon elle peut être éduquée. Ce livre étant « adressé de préférence à tous ceux

qui ont charge d'élever l'enfance et la jeunesse », il y a certainement avantage pour eux à examiner, en compagnie d'un guide aussi sagace, de quelle façon on analyse et on développe ce penchant naturel qui, bien dirigé, peut devenir un puissant levier dans l'éducation en général et dans l'enseignement en particulier.

En ce temps, où l'on s'occupe avec tant de sollicitude des anormaux et des arriérés, il y aurait grand intérêt à examiner d'un peu près les *anomalies* de la curiosité. Cela intéresserait peut-être quelques-uns de nos lecteurs et les aiderait à reconnaître ces élèves-là et à les distinguer des élèves normaux ou des idiots proprement dits. Mais, comme ces cas relèvent plutôt du domaine de la médecine, nous préférons renvoyer ceux que ce sujet pourrait intéresser aux ouvrages spéciaux et nous passons immédiatement à l'*éducation* de la curiosité.

Ici, comme dans tous les autres domaines de la pédagogie, on usera de procédés négatifs et de procédés positifs. Les *procédés négatifs* serviront surtout à refouler la curiosité mauvaise, la curiosité maligne en premier lieu, qui s'exerce aux dépens du prochain, la curiosité frivole aussi, qui peut avoir dans certaines circonstances des conséquences fâcheuses. Cependant, à l'égard de cette dernière, il est loisible d'admettre quelques tempéraments. Quand elle n'est mise à profit que comme délassement, quand son action n'empiète pas sur le domaine du travail sérieux et fécond, elle n'a rien que de légitime. On cite souvent l'exemple de Guizot, qui rentrait tous les jours de la promenade à quatre heures pour se faire lire un roman anglais, de Darwin, qui éprouva un goût très vif pour ce genre d'ouvrages comme du reste pour la poésie, la peinture et la musique. Mais la curiosité frivole n'a pas toujours des buts aussi nobles, elle ne reste pas toujours non plus à la place de second rang qu'elle devrait toujours occuper. Chez les enfants, chez les jeunes gens, elle s'empare bien vite et bien facilement de la première place. C'est le cas, par exemple, des sports qui, actuellement à la mode, fascinent l'esprit de la jeunesse au point de nuire fortement à son développement intellectuel et même moral. Le jeu de foot-ball, en particulier, est l'objet des plus vives critiques même en Amérique. Voici ce qu'on lit dans la

Revue pédagogique du 15 septembre 1905: « Le jeu de foot-ball, dit le Président de l'Université de Harward, est devenu grandement préjudiciable à la vie scolaire rationnelle dans les écoles et les universités américaines. Rien ne condamne autant le foot-ball que l'examen de sa valeur morale.... Surprendre l'ennemi, le tromper, lui tendre un piège, et, d'une manière générale, l'accabler sous le nombre, sont les méthodes habituelles de la guerre. Mais ces méthodes ne sont pas excusables dans un jeu viril, entre amis. Elles sont essentiellement égoïstes et laides, et tout un jeu dans lequel des actions égoïstes et laides peuvent aider à la victoire, est un jeu malsain. » Il serait peut-être temps de revenir à une notion plus juste de l'éducation physique et de rendre à la gymnastique rationnelle la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Mais la curiosité des enfants se manifeste habituellement par des questions, et souvent par des questions indiscretes. Que faire? Si c'est possible, montrer par la réponse l'absurdité de la question. Si une réponse ne peut être donnée, déclarer simplement au questionneur qu'il est incapable de comprendre ce dont il s'agit, qu'on lui répondra quand il sera plus âgé et plus expérimenté. Cependant le meilleur moyen d'éviter ces situations quelque peu pénibles et angoissantes, c'est de diriger l'esprit de l'enfant vers les recherches nobles et fécondes, et ici nous arrivons aux *procédés positifs*.

Lorsqu'on veut s'occuper de la culture d'une disposition, d'un penchant ou d'un instinct, il est important d'examiner de quelle manière il se manifeste, se développe et se maintient. En ce qui concerne la curiosité, nous voyons qu'elle se manifeste d'abord par l'*étonnement*. Et l'étonnement ne peut être provoqué que par la nouveauté. La nouveauté attire, elle répond au besoin de changement, d'imprévu que l'esprit réclame. Et plus cette nouveauté est entourée d'inconnu, de mystère, plus elle est attrayante. Tout spectacle, tout événement sortant de l'ordinaire aura ainsi chance de piquer la curiosité. Mais, dans ce domaine, comme dans les autres, tout est relatif. Ce qui est ordinaire pour un esprit cultivé ne le sera pas pour un homme du commun; ce qui est ordinaire pour un spécialiste ne l'est plus pour une personne de culture générale; ce qui est ordinaire pour l'adulte ne l'est pas encore

pour l'enfant. Un bachelier ne témoignera aucune surprise à voir résoudre un problème par le moyen de l'algèbre, tandis qu'une personne qui ne connaît que l'arithmétique en sera tout étonnée. Pour l'enfant, pour le jeune enfant surtout, tous les spectacles sont nouveaux et excitent sa curiosité; l'adulte n'y prend pas même garde.

(A suivre.)

L. J.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Compte rendu pour 1910 du département de l'Instruction publique** (suite). — *Gymnastique*. — Les résultats consignés dans le rapport du Bureau fédéral de statistique démontrent une fois de plus les avantages incontestables d'une bonne et saine gymnastique, mais ils établissent aussi que notre canton n'occupe pas dans l'échelle fédérale un rang satisfaisant. Il lui reste encore, dans le domaine de l'éducation physique, de grands progrès à réaliser. D'après la statistique établie pour les épreuves subies en 1909, le rang de notre canton serait le 11^e avec une moyenne de 6,916 sur 7,591 en 1908. Il y a progrès, mais ce progrès est trop lent. Le Département se plaint de l'apathie sinon de l'antipathie du personnel enseignant pour cette intéressante branche d'étude et de l'indifférence des autorités communales dans les localités rurales surtout où l'on considère comme une dépense inutile l'acquisition des quelques appareils nécessaires à ces leçons.

Peut-être l'apathie apparente du corps enseignant provient-elle du fait que jusqu'ici les autorités communales de bien des villages ne mettaient à la disposition des élèves et du maître qu'un matériel insuffisant, tout en exigeant que les deux heures de gymnastique fussent données. L'instituteur qui aurait eu quelque goût pour l'exercice physique, réduit à borner ses leçons à des préliminaires fastidieux par tous les temps, en est venu à délaisser la gymnastique ou à la donner à contre-cœur. La réciproque est peut-être vraie dans quelques cas, mais il nous paraît que les communes vraiment désireuses de perfectionner l'enseignement de cette branche et disposant d'engins et de locaux appropriés trouveront dans le corps enseignant un concours plus actif. Le maître qui possède une salle de gymnastique bien installée voudra se perfectionner lui-même et être à la hauteur des exigences actuelles. D'autre part il faut tenir compte du fait que la gymnastique, pour être enseignée d'une façon rationnelle, demande de la part du maître une préparation et un entraînement qui manque à plusieurs et que seuls des maîtres spéciaux sont à même de donner une leçon de gymnastique bien comprise est profitable. Enfin est-il bien certain que les deux heures assignées à cette branche sont un minimum suffisant pour déterminer chez nos garçons le goût des exercices physiques? Les conditions où se donne cet enseignement, souvent incomplet et mal réparti, ne répondent pas à l'effort accompli et à la dépense faite. On est devenu sceptique sur les bons effets de la gymnas-

tique telle qu'elle est enseignée actuellement et l'exercice physique vraiment utile et bienfaisant va beaucoup plus loin et entraînerait un remaniement complet de nos programmes scolaires.

Il y aurait bien à dire encore sur ce point. Tout en sachant gré au Département de sa franchise, il nous a paru équitable de disculper le personnel enseignant du reproche que le compte rendu lui adresse et d'atténuer ici la responsabilité qui lui incombe.

Le Département va insister à nouveau auprès des autorités communales et scolaires et auprès du corps enseignant pour que cette branche occupe enfin la place que lui attribuent depuis si longtemps les programmes. Les inspections de gymnastique seront continuées et le Conseil d'Etat accordera, comme par le passé, son appui financier aux communes obérées qui ne pourraient assumer à elles seules les frais d'installation spéciales que nécessite l'enseignement de la gymnastique.

En 1909 et 1910 des salles de gymnastique ont été créées à Bussigny sur Morges, Chardonne, Jongny, Oron-la-Ville et Rougemont; des installations d'engins ont été faites en plein air à Bursinel-Dully, Chevroux, Féchy, Morcles, Molondin et Puidoux.

Le Département a subsidié 13 instituteurs pour prendre part à un cours normal pour maîtres de gymnastique à Genève. Il espère que des crédits lui permettront d'organiser à nouveau, dans un avenir prochain, des cours de perfectionnement de 6 jours pour les instituteurs des écoles vaudoises.

Surveillance des Ecoles. — En 1910 il a été fait 796 inspections de classes, 340 visites des cours complémentaires et préparatoires, 261 examens des cours complémentaires, 46 examens d'exemption de ces mêmes cours, 43 examens de recrues auxquels assistent régulièrement les inspecteurs scolaires, 188 enquêtes, reconnaissances, etc. Le compte rendu rend un bel hommage à l'activité et aux qualités de M. Léonard Sonney, décédé le 23 mai 1910, après 12 ans d'excellents services dans l'inspection.

Les travaux écrits des examens annuels ont, comme chaque année, été examinés par les inspecteurs. En général, ils peuvent être considérés comme satisfaisants. Les rapports sur la marche de nos écoles donnent une idée favorable de l'état général de notre instruction primaire. Il est des classes, en nombre assez considérable, qui présentent même de très bons résultats. Dans sa grande majorité, le personnel enseignant travaille avec zèle et dévouement.

La moyenne des écoles manquées est de 22,8 contre 24,8 en 1909. Il y a donc une sensible amélioration sur l'exercice précédent. Cependant ce chiffre de 22,8 absences par élève dénote une fréquentation scolaire encore anormale. Avec plus de bon vouloir de la part des parents et plus de fermeté chez certaines commissions scolaires, cette plaie de l'école pourrait diminuer de gravité.

(A suivre.)

H. GAILLOZ.

*** **Réunion des Anciens Normaliens**, à Morges, le 9 septembre 1911 au café du Parc. — La Société comptait à cette date 93 sociétaires; il y a de plus 103 anciens normaliens qui pourraient être membres de notre association, mais

qui ne répondent pas à nos appels réitérés ; et cette année aux 200 convocations lancées par le secrétaire, il n'a reçu que 31 acceptations. Cette indifférence qui semblerait démentir la confraternité qui devrait exister entre de vieux amis d'études est vraiment regrettable et malheureuse ; elle fait tache sur le vieux personnel du corps enseignant vaudois ; il faut l'avouer franchement. Espérons que l'avenir nous réservera une forte recrudescence d'adhésions nouvelles.

La réunion a été fort gaie et empreinte de la plus franche et sincère cordialité : Discours, chants patriotiques, chansons, productions humoristiques ont apporté une joie et un entrain du meilleur aloi à tous les assistants, même aux nombreux soldats qui en ont profité sous les magnifiques arbres du café du Parc et en ont témoigné leur plaisir.

Il y a eu quelques excuses pour motifs sérieux :

D'abord M. le chef du Département, qui avec ses vœux sincères de réussite, nous a fait parvenir quelques bouteilles d'honneur que nous avons sablées à sa santé et à sa prospérité ; mille remerciements. M. le Directeur des Ecoles Normales et M. Trosset ingénieur à Berne, nous ont également donné des excuses sérieuses de leur absence pour causes majeures.

Tout a bien fini et la séparation s'est accomplie pour tous dans l'espérance d'un prochain revoir à Payerne en 1912. Il faut croire que la cité de Berthe attirera beaucoup des indifférents jusqu'à ce jour. — Le Comité reste le même ; il sollicite encore une dernière fois les vieux Normaliens à venir grossir notre phalange d'amis. Que Dieu nous entende !

H. BERNEY. *Secrétaire-Caissier,*

JURA BERNOIS. — Synode d'Ajoie. — Les membres de ce synode ont été réunis samedi 29 juillet, à la maison d'école de Fahy pour traiter une foule de tractanda. La participation était médiocre, mais on a remué beaucoup d'idées et l'on s'est retrempé dans une mutuelle confraternité.

M. Marchand, directeur d'école normale, qui présidait l'assemblée, a salué M. Rothen, directeur d'école secondaire à Berne, qui prenait part à la réunion, et M. Grandjean, ancien député, qui représentait les autorités de Fahy. M. Rothen, qui a passé quelques jours de congé à Porrentruy, a bien voulu nous faire connaître la personnalité de M. Graf, maître secondaire, proposé comme secrétaire du « Lehrer-Verein » en remplacement du dévoué et actif M. Dr Trösch, démissionnaire.

M. Graf a donc été élu à l'unanimité à cette fonction et Mlle Theubet, membre du Comité central en remplacement de Mlle Piquerez, démissionnaire.

M^{mes} Coquerille et Piller ont présenté un rapport écrit sur la revision du plan d'étude des travaux de couture. Elles proposent la suppression des ouvrages en première année scolaire, la suppression des bandes d'essais, l'introduction des ouvrages au crochet dans le degré supérieur, l'introduction de la machine à coudre aussi dans ce degré. Elles veulent abaisser le maximum des élèves d'une classe à 25 ou 30 élèves et insistent avec raison sur les travaux de raccommodage qu'il faut opérer sur de vieux habits et non sur des morceaux d'étoffe neuve.

M. Poupon, inspecteur, donne un aperçu de ce qui se fait pour les ouvrages du sexe dans les principaux cantons de la Suisse. Il cite plusieurs cantons où cet enseignement ne se donne qu'à partir, soit de la deuxième, soit de la troi-

sième année : ainsi Zurich, Uri, Soleure, etc. Il voudrait que partout les communes livrent gratuitement les fournitures aux élèves et donne quelques autres directions. Ces idées-là sont admises et les conclusions des deux rapporteurs votées sans grand changement après une courte discussion.

MM. Fridelance et Villemin entament ensuite la revision du plan d'étude général. M. Fridelance rappelle que cette question fut déjà traitée il y a quelques années par M. Marchand qui avait proposé d'heureuses nouveautés et qu'il faudrait revoir les conclusions adoptées. Cette question, très importante, ne peut pas se traiter au pied levé ; examinons d'abord s'il y a lieu de faire la revision et dans quel sens on veut la faire.

M. Willemin explique le but et la portée de l'école ; l'œuvre de celle-ci doit être éducative en développant les qualités physiques, intellectuelles et morales des enfants. L'école doit former le cœur et la conscience des enfants et inspirer à ceux-ci l'amour du devoir. Dès lors, les programmes importent peu ; au lieu de reviser ceux-ci, il vaut mieux réformer les vieilles méthodes, supprimer la routine et inspirer aux maîtres l'amour de leur vocation et leur communiquer le talent d'éveiller l'intérêt.

M. Marchand n'est pas tout à fait de cet avis ; le programme a besoin d'être révisé ; les sujets à traiter à l'école doivent se prendre dans la nature, dans le domaine expérimental ou pratique. Il faut que l'école aide à l'individu à se tirer d'affaire.

L'assemblée vote la revision du plan d'étude et MM. les rapporteurs continueront leur travail pour la prochaine réunion.

M. Léon Terrier lit ensuite un bon mémoire sur la lutte contre les mauvaises lectures. Les parents doivent mieux surveiller les ouvrages que lisent leurs enfants. On publiera à bas prix de bons livres, des œuvres saines de bons auteurs. Il faut agrandir et diffuser les bibliothèques scolaires et pour y arriver les communes et l'Etat doivent élargir leurs subsides. Chaque semaine le maître fera, ou fera faire par un bon élève, une heure de lecture d'un livre très attrayant, plein d'épisodes moraux.

M. Amweg, professeur, rapporte sur la situation de la bibliothèque des instituteurs. Il fait l'historique de sa fondation, cite les noms des vieux régents qui l'ont créée et détaille les phases par lesquelles elle a passé. Il donne connaissance des anciens statuts qu'on amende légèrement sur la proposition de M. Marchand et de quelques membres. Il recommande aux collègues de se présenter plus souvent au bibliothécaire, car la lecture est un peu délaissée et pourtant il y a près de 800 volumes. On fixe à 1 fr. la cotisation annuelle.

Après le règlement de quelques autres menues questions et le paiement des cotisations au Lehrer-Verein, le président du synode remercie les rapporteurs et lève cette laborieuse séance qui a duré jusqu'à midi et demi. On se rend au restaurant de M. Emile Périat où le dîner a été servi en plein air, dans le verger, sous des ombrages. M. Terrier, instituteur de Fahy, a remercié le synode de l'honneur fait à la localité. Sous le majorat enjoué de M. Jos. Vauclair, discours, chansons, déclamations, se sont succédé procurant la distraction et la gaieté. Les élèves de la première classe de l'Ecole normale ont beaucoup contribué à ce résultat par leurs beaux chants et leur entrain de bon aloi. — Belle et bonne journée pour nos pédagogues.

A. POUPON.

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (Suite).

La forêt.

La forêt est une vaste étendue de terre plantée d'arbres de toutes espèces : des sapins, des pins, des mélèzes, des chênes, des hêtres, des bouleaux, etc.

La forêt nous fournit le bois nécessaire à la construction et au chauffage de nos habitations. Les bûcherons abattent, scient et détaillent les beaux arbres de la forêt à l'aide de leurs outils, haches et scies de toutes les grandeurs.

La forêt nous présente un spectacle magnifique avec ses belles voûtes de verdure. Elle est un agréable lieu de promenade durant la belle saison. On y voit de verts tapis de mousse, de petits sentiers et de jolis ruisseaux. La forêt est habitée par des animaux sauvages : lièvres, renards, écureuils, blaireaux. On y entend chanter de nombreux oiseaux.

Enfants, lorsque vous allez cueillir des fraises, des framboises ou des noisettes, prenez garde de ne point vous égarer.

DICTÉES. I. La forêt est une vaste étendue de terre. Elle est plantée d'arbres forestiers. Il y a des sapins, des pins, des mélèzes, des chênes, des hêtres et des bouleaux. Les bûcherons abattent et scient les beaux arbres de la forêt ; ils se servent pour cela de haches et de scies. Avec le bois de la forêt, nous construisons nos demeures et nous chauffons nos habitations.

II. Les forêts sont très belles en été. Elles sont le but de nos fréquentes promenades. Nous y trouvons des fruits délicieux : fraises, framboises, mûres et noisettes. Lorsque nous sommes fatigués, nous pouvons nous asseoir sur de fins tapis de mousse. Nous écoutons chanter les oiseaux dans les arbres. Enfants, ne vous égarez point dans la profondeur des forêts.

GRAMMAIRE. *Le pronom* (suite). *Nous* chauffons nos demeures, *nous* construisons nos habitations avec le bois de la forêt.

Enfants, ne *vous* égarez point dans les bois.

Nous, vous, qui remplacent les noms des personnes sont des *pronoms*.

Le vignoble.

Le vignoble est une contrée assez chaude plantée de ceps de vigne. Le sol en est ordinairement pierreux, sec, tourmenté, tout en pentes et en collines, et bien exposé aux rayons du soleil. Le terrain est soutenu par des murs, afin qu'il ne glisse point. De petits chemins permettent aux travailleurs de circuler entre les diverses parties du vignoble. Notre beau lac Léman est entouré d'une ceinture de collines couverte de vignobles superbes et productifs

Le vignoble nous fournit en abondance le raisin qui nous donne le vin.

Le vigneron doit cultiver sa vigne avec soin pour en retirer une bonne récolte. Il doit lutter contre une foule de maladies qui attaquent les ceps. Il doit redouter la pluie trop fréquente et la grêle qui anéantissent le fruit de son travail. Il faut beaucoup de soleil, de chaleur, de soins pour obtenir une belle vendange.

Le bon vin de nos coteaux est rafraîchissant, très agréable et peut nous donner des forces ; mais nous ne devons pas en abuser, car il procure aussi l'ivresse ruineuse et dégradante.

*

DICTÉES. I. Le vignoble est une contrée plantée de vignes. Un pied de vigne se nomme un cep. Le sol de la vigne est sec, pierreux, incliné, bien exposé au soleil. Le terrain est soutenu par des murs. Il y a de petits chemins entre les clos de vignes. Le lac Léman est entouré de beaux vignobles très productifs.

II. Le vigneron cultive sa vigne avec soin. Il fait de belles vendanges. Quelquefois aussi les maladies de la vigne et la grêle détruisent les récoltes. Le vin est une boisson rafraîchissante et fortifiante. Si l'on en abuse, il peut nous faire beaucoup de mal.

GRAMMAIRE. L'enfant a fait connaissance avec le nom commun, le nom propre, le qualificatif, le pronom, ainsi qu'avec leurs règles d'accord. Avant d'aborder le verbe, une petite récapitulation s'impose. Nous répéterons donc ce qui concerne les noms de personnes, d'animaux et de choses.

Le marais.

Le marais ou marécage est une étendue de terre basse et très humide. L'eau y arrive des terrains voisins plus élevés et ne peut pas s'en écouler. La terre, trop mouillée, souvent couverte d'eau, ne produit plus que des roseaux, des mousses et des plantes inutiles. L'eau stagnante et les plantes qui s'y décomposent répandent dans l'air environnant des miasmes malsains. Le voisinage des marais n'est pas salubre.

On peut assainir les marais en y plaçant des drains, tuyaux de terre cuite, destinés à emmener l'eau au loin ; le terrain se dessèche ainsi et peut être rendu à l'agriculture. Les marécages sont habités par des quantités de grenouilles et de crapauds. On y entend leurs coassements les soirs de printemps. Au-dessus des marais voltigent beaucoup d'insectes : libellules, papillons et mouches de toutes sortes. Ne construisons pas nos demeures autour du sol mouvant et malsain du marécage.

DICTÉES. I. Le marais est une étendue de terre très humide. Cette terre est couverte de roseaux, de mousses, de plantes inutiles en décomposition. Le voisinage des marais est malsain. On peut dessécher la terre des marais en la drainant ou en y creusant des canaux.

II. Les marais sont habités par des grenouilles et des crapauds. On entend leurs cris les soirs de printemps. Au-dessus des marécages voltigent beaucoup d'insectes : des mouches, des libellules, des papillons. La piqûre de ces insectes

est souvent dangereuse. On ne doit point bâtir sa maison dans les environs des marais.

GRAMMAIRE. Récapitulation (suite). En se servant de la phrase suivante et de phrases analogues : *Les bords de la Thièle sont marécageux*, répéter les noms communs et les noms propres de choses, d'animaux et de personnes.

Le pâturage.

Le pâturage s'étend sur les pentes de nos collines et les premières ondulations de nos montagnes. Il est recouvert d'une herbe fine, tendre et savoureuse, dont le bétail est très friand. Il est parsemé de blocs de pierres, tombés des hautes montagnes qui l'environnent. On y rencontre çà et là de beaux arbres isolés, surtout des sapins. Au milieu du pâturage s'élève le chalet qui sert de demeure au berger chargé de la garde des troupeaux.

En hiver, le pâturage est morne et désert. Il est enseveli sous une épaisse couche de neige. Lorsque la neige a disparu, l'herbe verte pousse rapidement et le pâturage s'anime. Au mois de juin arrivent les beaux troupeaux de vaches, de moutons et de chèvres. On entend au loin retentir le son joyeux de leurs clochettes. Jusqu'en octobre les animaux broutent l'herbe parfumée de nos pâturages.

L'air est pur et sain là-haut, sur nos belles montagnes. L'on s'y sent plus près de Dieu.

DICTÉES. I. Le pâturage s'étend sur les pentes des collines et des montagnes. Il est couvert d'une herbe verte, fine, tendre et savoureuse. On y voit de belles fleurs, de grands sapins et de gros blocs de pierres. Le chalet du berger s'élève au milieu du pâturage.

II. En hiver, le pâturage est triste et désert. En été, il est animé par le son des clochettes du troupeau. Les vaches, les bœufs, les ânes, les chèvres et les moutons broutent l'herbe parfumée. Comme il fait bon respirer l'air pur de la montagne!

GRAMMAIRE. Récapitulation (suite). — *Le nombre*. Règle ordinaire, avec *s* au pluriel. — Noms en *au*, en *eu*. — Noms ayant *s*, *x* ou *z* au singulier.

(*A suivre.*)

C. ALLAZ-ALLAZ.

SOUVENIRS D'UN MAITRE D'ÉCOLE ALLEMAND (*Suite.*)

DICTÉES

Dégrés moyen et supérieur.

L'entrée à l'école.

X. Le petit Fritz fait son entrée à l'école conduit par son père. Celui-ci ne le flatte pas : « On ne peut le faire mordre aux livres, dit-il, quoique d'ailleurs il ne soit pas manchot, et jamais le dernier quand il s'agit de mauvais tours. Il donnera du fil à retordre, aussi ne faudra-t-il pas ménager le bâton. »

Le maître d'école était fortement bâti, un vrai géant, qui paraissait porter sur la tête le plafond bas de la salle. Il avait servi dans les cuirassiers, comme trompette; il avait fait en cette qualité les guerres d'indépendance et aimait à en parler.

A la vue de l'enfant, il adapta ses lunettes sur son nez, fixa le nouveau venu pendant que le père parlait, comme s'il eût voulu le taxer, et, d'un ton important, il dit, en pesant chaque syllabe : « Il y a quelque chose chez ce petiot ! »

Une classe avant l'arrivée du maître.

XI. La discipline en l'absence du maître était un pur chaos, où, dans le bruit et la poussière, apparaissaient pêle-mêle les têtes, les bras et les jambes des écoliers. Mais le jour et le silence y surgissaient en un clin d'œil quand soudain, y tombaient comme grêle, les coups de gaule, et les éclats de voix du magister. Seuls les cheveux ébouriffés, les joues en feu, les yeux étincelants et les poumons essoufflés trahissaient encore ce qui venait de se passer. Autant le vacarme effroyable avait été longtemps toléré comme le prélude naturel du travail, autant nous trouvions à leur place les grondements de voix et les coups de bâton du monarque scolaire. Cela nous paraissait même tout à fait dans le programme de la classe qu'il sautât d'un banc à l'autre, et, de sa longue férule, frappât à tort et à travers dans le tas en nous rabrouant de sa voix rugissante. Et si, durant l'opération, il se cognait la tête aux poutres du plafond, c'était pour nous une joie maligne toute particulière.

REMARQUES. — *Discipline*, règle de conduite; fouet fait de plusieurs cordes. *Chaos*, désordre, confusion extrême. *Pêle-mêle*, en désordre, mélange confus des personnes et des choses. *Magister*, maître d'école, instituteur, régent. *Vacarme*, grand tapage. *Clin d'œil*, très rapidement, comme l'éclair. *Toléré*, permis; tolérance, indulgence. *Prélude*, préparation à une chose, à l'exécution d'un morceau de musique. *Cogner*, frapper, heurter. Sautât, frappât; c'est le subjonctif; au pluriel, sautassent, frappassent. *Férule*, bague, bâton, gaule, verge. *A tort et à travers*, sur les bons et sur les mauvais, sans distinction, sur les innocents et sur les coupables, dans le tas. *Rabrouer*, gronder. *Rugir*, crier comme un lion.

NOTA. — Pour éviter le bruit et le désordre, le maître doit entrer en classe quelques minutes avant les élèves.

La leçon de religion.

XII. Les heures de catéchisme commençaient tard pour finir le plus tôt possible. M. le régent ne paraissait pas les goûter fort. Il s'assujettissait peu à la contrainte du plan prescrit et traitait le plus souvent ce qui lui tombait sous la main. Le petit catéchisme de Luther était nasillé sans intelligence. Du sens des mots et du fonds, personne ne s'inquiétait, pas plus le maître que les élèves. Le récit de ses campagnes et d'autres historiettes empruntées à sa vie agitée avaient pour nous un tout autre intérêt.

Des cantiques étaient appris par cœur en grand nombre et débités d'un ton chantant, sans la moindre préoccupation du sens.

REMARQUES : *Plus tôt*, plus tard. *Goûter*, percevoir par le goût; éprouver, jouir. *Assujettir*, soumettre; rendre fixe, solide. *Plan*, projet; dessin. *Prescrire*, ordonner, imposer, délivrer une ordonnance de médecin. *Nasiller*, parler comme si le nez était bouché. *Fonds*, argent; établissement industriel; ressources intellectuelles ou morales. *Débiter*, partager; faire beaucoup d'ouvrage; aller vite; fournir une certaine quantité de liquide en un temps donné.

La leçon d'arithmétique.

XIII. En fait d'arithmétique, chacun s'en tirait comme il pouvait. La table de multiplication était ressassée à satiété, mais en s'en tenant toujours à l'ordre des chiffres. Toute question irrégulière eût renversé ce château de cartes. Lorsqu'un nouveau maître fut placé à la tête de l'école, je fus trouvé le seul de la classe qui sût son livret et encore ne le savais-je pas sans hésitation.

Le maître donnait des règles toutes préparées sur l'ardoise; il plaçait des moniteurs auprès des petits... puis s'esquivaient pour n'apparaître qu'à la fin de l'heure. Il écoutait les résultats trouvés en les comparant aux réponses du livre. Les *solutions* étaient le plus souvent copiées sur le travail de deux ou trois élèves plus habiles, ou dérochées au recueil de problèmes.

De toutes les branches d'enseignement, celle du calcul était la plus pitoyable.

REMARQUES : *Ressasser*, répéter continuellement. *Satiété*, surcharge d'aliment; rassasié; dégoût. *Château de cartes*, sorte de maison que les enfants construisent avec des cartes et qui s'écroule au moindre souffle. *Moniteur*, celui qui donne des conseils; titre de journal. *Esquiver*, éviter adroitement; se retirer furtivement. *Solution*, réponse avec raisonnement. *Dérober*, voler en cachette. *Pitoyable*, enclin à la pitié. *Qui sût*, c'est le subjonctif; mettre au pluriel. *Savais-je*, rétablir l'ordre: je savais. *Fut placé*; au pluriel, furent placés; pas de circonflexe.

MORALE. Que pensez-vous de celui qui trompe? Celui qui copie sur le voisin n'apprend rien. Bien mal acquis ne profite pas.

Les autres leçons.

XIV. L'enseignement des autres branches, grammaire, poésie, composition, tout cela nous était absolument inconnu. La géographie n'était pas enseignée. Une carte de l'Allemagne était bien suspendue à la muraille, mais personne ne s'en inquiétait. Pendant longtemps j'ai vainement cherché à comprendre ce que faisait là cette feuille colorée qui se ternissait de plus en plus et se couvrait de poussière. L'histoire m'était un monde non moins inconnu. En fait de chant, nous nous en tenions au choral à l'unisson, que nous hurlions à pleine gorge. Le chant populaire allemand était alors banni de l'école. La leçon d'écriture consistait dans la copie de modèles donnés. Plusieurs élèves n'avaient point de cahiers. C'était pour mon père, relativement dans l'aisance, une aussi grosse affaire de me procurer un cahier que d'acheter un acre de terre, et il recousait toujours du gros papier jaune d'un liard dans les mêmes vieilles couvertures graisseuses.

REMARQUES. *Muet*, privé de parole. *Colorier*, appliquer des couleurs avec art. *Colorer*, donner de la couleur ; présenter sous un aspect favorable. *Ternir*, amoindrir, souiller ; sans transparence. *Choral*, chant religieux. *Hurler*, pousser des cris furieux. *Bannir*, chasser d'un pays, exiler, exclure, écarter. *Acre*, mesure agraire anglaise qui vaut 40 ares. *Liard*, petite monnaie valant environ un centime ou trois deniers. *Aisance*, fortune suffisante.

CAUSERIE. Fournitures scolaires gratuites, en avoir soin ; remplacer à ses frais celles que l'on perd.

La fin d'un examen.

XV. Toutes les épreuves ayant pris fin, M. l'Inspecteur m'invita à me lever et me demanda mon nom. Puis il me tendit la main en me disant : « Tiens dans la vie ce que tu promets à l'école, et continue à réjouir tes parents et tes maîtres par ton zèle, ton travail et ta bonne conduite. »

Parmi les jeunes filles, une enfant pâle et délicate l'avait aussi frappé par ses réponses, qui contrastaient avec son jeune âge. Il la fit lever, et ne s'étonna pas peu en apprenant que nous étions frère et sœur. Alors il plaça ses mains sur nos têtes, nous donna en exemple aux autres élèves, et déclara heureux les parents de tels enfants.

Rentrés à la maison, la mère nous pressa sur son cœur. Le père, il est vrai, avait encore mainte chose à reprendre, mais, même dans ses critiques, se trahissaient sa joie et son bonheur.

NOTA. — Les examens étaient publics ; en général, les parents des élèves y assistaient.

Un dernier enseignement.

XVI. Toute ma vie je garderai un souvenir reconnaissant à mon brave et excellent père de m'avoir tenu serré. Plus nous apprenons à restreindre nos besoins, plus le bonheur nous est facile. Je ne lui sais pas moins gré d'avoir toujours contrôlé de près mon travail. Je le vois encore me montrant du pouce les deux seules branches de mon certificat d'études où se trouvait le chiffre 2, et me disant avec reproche : « Pourquoi n'est-ce pas aussi la note 1 ? » Mieux vaut placer le but trop haut que trop bas ; mieux vaut une surveillance trop minutieuse que trop coulante.

Je le remercie de même cordialement de m'avoir administré, dans ma dix-septième année, un soufflet qui, pour avoir été le dernier, n'a pas été le moins bien appliqué, alors que je m'étais attardé jusqu'à minuit, à l'auberge du village, à écouter un chanteur ambulante.

* * *

REMARQUES. — *Tenir serré*, surveiller de près. *Bon gré*, volontairement ; *mal gré*, de force. *Gré*, ce qui plaît. *De gré à gré*, d'un commun accord. *Contrôle*, registre ; examen critique, vérification. *Ambulant*, qui va de lieu en lieu, qui n'est pas fixe. *Bureau ambulante*, le wagon contenant lettres et paquets.

MORALE. — Indifférence coupable des parents qui ne récitent jamais leurs

enfants avant de les envoyer en classe. Les élèves tenus serrés à la maison donnent le bon exemple à l'école. Ceux qui sont trop choyés chez eux ou ceux dont on ne s'occupe pas sont de très mauvais écoliers. En classe, ils se croient tout permis. Il les faudrait avec le grand-père du petit Fritz.

L.-J. MAGNIN.

ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES DU CANTON DE GENÈVE

Examens de juin 1911.

Dictée d'orthographe.

Préparatoire et première année.

Les hirondelles sont reconnaissables à leurs ailes longues et aiguës, à leur queue fourchue. L'air est leur véritable élément : elles volent avec une facilité, une légèreté, une rapidité inconcevables. Leur existence est un vol éternel ; elles mangent, boivent, se baignent même en volant. C'est encore en volant qu'elles nourrissent leurs petits lorsqu'ils commencent à essayer leurs ailes.

Première année seulement. — On les voit s'élever, s'abaisser, tracer des courbes, qui se croisent et s'entre-croisent, et modérer leur allure, alors même qu'elle est la plus violente, pour suivre dans leurs capricieux méandres les insectes ailés dont elles font leur nourriture exclusive. Les hirondelles sont célèbres par leurs migrations. Dès les premiers jours du printemps, elles arrivent en Europe, non par troupes, mais isolément et par couples et s'occupent presque aussitôt, soit de réparer leurs anciens nids, soit d'en construire de nouveaux s'ils ont été détruits.

Composition.

Deuxième année.

Quelles bonnes résolutions doit prendre un jeune garçon (une jeune fille) qui va entrer en apprentissage.

Arithmétique et comptabilité.

Année préparatoire.

Dans une famille, le père, qui travaille 25 jours par mois, gagne fr. 6,50 par jour ; la mère fr. 7,50 par semaine et le fils 25 fr. par mois. Les dépenses s'élèvent pour l'entretien de toute la famille à 7 fr. par jour. Quelle est l'économie annuelle ?

On a mélangé 12 kg. de café à fr. 2,75 le kg., 28 kg. à fr. 1,80 et 20 kg. à fr. 1,95. En revendant ce café, on fait un bénéfice de fr. 28,60. A quel prix a-t-on revendu le kg. ?

Première année.

Un négociant achète 12 sacs de sucre pesant chacun 75 kg. brut, tare 2 %, à 38 fr. les 100 kg. Il paie comptant et bénéficie ainsi d'un escompte de 3 %. Quelle somme doit-il verser ?

Une maison évaluée à 80 000 fr. comprend 6 appartements loués chacun 500 fr. et 8 arcades louées 375 fr. chacune. Les dépenses annuelles (impôts, assurances, réparations, etc.) s'élèvent à 1000 fr. Quel est, exprimé en %, le rapport net de cette maison ?

Deuxième année.

Etablissez le compte de ménage de votre mère pour la première quinzaine de juin, d'après les données suivantes : le 1^{er}, elle avait en caisse fr. 28,75 et elle a reçu 100 fr. de son mari pour les dépenses du ménage ; le 3, elle a payé au boulanger une note de 28 kg. de pain à fr. 0,40 le kg. et au laitier une note de 24 litres de lait à fr. 0,22 le litre. Le 5, elle a reçu de son fils aîné un mandat postal de 30 fr. ; le lendemain, elle a encaissé 15 fr. pour loyer d'une chambre ; le 8, elle a payé au boucher 12 kg. 500 de viande à fr. 1,80 le kg. et elle a acheté 5 kg. de beurre à fr. 2,80 le kg. Le 12, elle a acheté une paire de souliers de fr. 14,50. Les petites dépenses se sont élevées pour la quinzaine à fr. 31,50.

Géographie.

Classe préparatoire (filles et garçons).

1. Nommez les ponts situés sur le Rhône et l'Arve dans leur parcours à travers le canton de Genève.
2. Que savez-vous de Carouge, de Versoix, de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries ?

1^{re} année (filles).

1. Parlez-nous des régions de la Suisse qui pratiquent l'industrie de la broderie. — Avec quels pays sont-elles en relations d'affaires ?

(Filles et garçons).

2. Quelles sont les parties de la Suisse qui produisent du tabac, des fruits du Midi, de la vigne ?

Histoire.

1^{re} année (garçons).

1. Comment Zurich devint-il un canton suisse ?
2. Que savez-vous du Convenant de Sempach ?

Instruction civique.

2^{me} année.

Qu'est-ce que le Conseil fédéral ? — De combien de membres se compose-t-il ? — Par qui est-il nommé ? — Où siège-t-il ?

Economie domestique.

2^{me} année.

Faites la description d'un appartement très simple et bien exposé, composé de trois pièces. *(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des Ecoles).*

CALCUL ORAL (Suite.)

Voir page 551.

Degré intermédiaire, 1^{re} année.

17. Combien faut-il de tuyaux de 3 m. de longueur pour une canalisation de 72 m. ? (24)
18. Maman échange 35 pièces de fr. 2 contre des pièces de fr. 5. Combien en recevra-t-elle ? (14)
19. Louis a dans son porte-monnaie fr. 100 en pièces de fr. 5 et fr. 2 en pièces de 50 centimes. Combien a-t-il de pièces en tout ? (24)
20. Une marchande avait 100 œufs. Elle en a déjà vendu 52. Combien lui en reste-t-il de douzaines ? (4)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Places au concours

INSTITUTEURS. — Neyruz s/Moudon : Fr. 1600, logement, plantage et 6 s. bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 sept.

INSTITUTRICES. — Château-d'Ex : Fr. 1000, plus indemnité de fr. 350 pour logement et jardin ; 29 septembre.



Caoutchouc



Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'escompte spécial de

10 %

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Pardessus

Sports



Complets



EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Jenne instituteur secondaire

ayant fait des études universitaires et désirant se perfectionner dans la langue française

cherche dans ce but position

Offres sous **Qc 5575 Q** à **Haassenstein et Vogler, Bâle**

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux ;

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	100 »	»	0,90
Percalle imprimée	80 »	»	0.60
Flanelle cretonne	80 »	»	1.75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4.75
Linette fil	80 »	»	1.10
Canevas	58 »	»	0.75

Net, franco et au comptant, expédition de suite.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

**Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :**

Funèbres Lausanne.

Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix
(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

Cette nouvelle et importante distinction confirme leur **SUPÉRIORITÉ ABSOLUE**

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans des tonalités majeures jusqu'à 3 dièses et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vademecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FETISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 39

LAUSANNE — 30 septembre 1911.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix
(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Glevre.

Librairie Payot & Co., Lausanne.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES

- Henri Sensine.** Grammaire élémentaire de la langue française, fr. 1.25
— Grammaire concrète de la langue française avec la collaboration de M. Jean Bonnard. fr. 2.50
- E Küpfer.** Eléments d'Instruction civique à l'usage des Ecoles Secondaires du Canton de Vaud, fr. —.90
- J.-B. Maillard.** Résumé de Grammaire anglaise, fr. 0.70
- Ouvrages adoptés pour les Ecoles secondaires par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.**
- Henri Sensine.** L'emploi du temps en français ou le mécanisme du verbe. Méthode à l'usage des étrangers, avec 93 exercices pratiques. 6^{me} édition revue et augmentée, fr. 2.—
- Constant Dutoit.** Cours élémentaire de Physique à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 190 figures fr. 2.50
- Ami Simond.** Les Verbes français conjugués sans abréviation fr. —.75
- Spreng-Sautubin** Géographie Economique de la Suisse, illustrée de 30 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques en noir et en couleur fr. 2.—
- Paul Maillefer.** Abrégé d'histoire générale à l'usage de l'Enseignement secondaire et primaire supérieur. Ouvrage illustré de 100 gravures en noir et de 8 cartes en couleur. fr. 2.50
- Docteur Albert Barraud.** Les oreilles de nos enfants. Résultats de l'examen oto-rhino-laryngologique des enfants des Ecoles primaires de Lausanne fr. 1.—
- Annuaire de l'Instruction publique en Suisse 1911** publié par François Guex, Directeur des Ecoles Normales du Canton de Vaud, Professeur de Pédagogie à l'Université de Lausanne. 1 vol. (in-8^o). fr. 5.—

— MEUBLES —

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. — Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion.**

Afin d'introduire ma

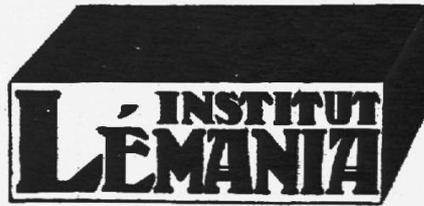
MACHINE à LAVER LE LINGE

à **Fr. 21.** — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,
300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

On cherche

pour l'**École hellénique de commerce de Halki** près Constantinople, deux

Maîtres de français

Traitements : 180 à 200 fr. par mois, outre la nourriture et logement. S'adresser à **M. A. JUNOD**, inspecteur fédéral de l'enseignement commercial, **Berne**.

Jenne instituteur secondaire

ayant fait des études universitaires et désirant se perfectionner dans la langue française

cherche dans ce but position

Offres sous **№ 5575 Q** à **Haassenstein et Vogler, Bâle**

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux ;

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	100 »	»	0,90
Percale imprimée	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75
Linette fil	80 »	»	1,10
Canevas	58 »	»	0,75

Net, franco et au comptant, expédition de suite.
